

2010/2152 - Attribution d'une subvention de 50 000 euros à l'Association Handicap International et approbation d'une convention (Cabinet du Maire) (BMO du 25/01/2010, p. ?)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

SUSPENSION DE SEANCE

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je vous propose une suspension de séance afin de permettre à la Commission Générale de se tenir pour examiner le dossier n° 2010/2152 portant sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 50.000 € à Handicap International pour venir en aide aux victimes du séisme d'Haïti qui s'est produit le 12 janvier dernier.

Le vote de la procédure d'urgence de ce dossier sera également débattu.

Je vous remercie.

I - COMMISSION GENERALE

2010/2152 – Attribution d'une subvention de 50 000 euros à l'Association Handicap International (Cabinet du Maire) (BMO du 25/01/2010, p. 147)

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, simplement quelques mots pour dire effectivement que chacune et chacun d'entre nous et en tout cas, le Groupe Ensemble Pour Lyon, partageons bien sûr cette décision de soutenir les populations d'Haïti après la situation terrible qui les a frappées le 12 janvier dernier.

La France a d'ailleurs répondu présente très vite puisqu'elle s'est mobilisée dès l'annonce de cette crise. Alain Joyandet a été le premier membre d'un gouvernement étranger à se rendre sur place et la France, avec la générosité qu'on lui connaît, ses associations et l'ensemble des acteurs publics et privés, se sont mobilisés pour aider Haïti. Il y avait ce matin une réunion à Bruxelles, où la France a porté la position devant l'Europe d'une aide européenne pour Haïti. Je crois effectivement que c'est extrêmement important et l'Association Handicap International est un acteur particulièrement expérimenté malheureusement dans ce genre d'événement. Il est donc important que chacune et chacun d'entre nous dans nos fonctions d'élus ou dans nos responsabilités personnelles, nous puissions montrer notre engagement envers la population haïtienne tant les images qui nous parviennent, comme vous le disiez tout à l'heure, sont à la limite parfois du supportable. C'est pour cette raison, bien entendu, que le Groupe Ensemble pour Lyon soutiendra cette proposition que vous faites du vote d'une subvention à l'Association Handicap International pour Haïti.

M. TETE Etienne, Adjoint : Je dirai simplement que c'est une bonne initiative qui s'inscrit avec beaucoup d'autres collectivités comme la Mairie de Paris et le Conseil régional Rhône Alpes. Je pense que le choix aussi d'Handicap International est un bon choix, cette association étant présidée par Jean-Baptiste Richardier qui mène un excellent travail sur le terrain.

SEANCE PUBLIQUE

2010/2152 – Attribution d'une subvention de 50 000 euros à l'Association Handicap International (Cabinet du Maire) (BMO du 25/01/2010, p. 147)

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je mets aux voix les conclusions de ces deux rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Adopté.)